

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits	
Nom du puits	Oil Selections No 11
Numéro du puits	A092
MRC	L'Assomption
Municipalité	Saint-Sulpice
Numéro de lot	53-54

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Myriam Cadotte		
Inspecteur	Johnson Predin		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-11-21		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	10h45 à 13h00		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	3		

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz	
GPS haute précision	
GPS Garmin GPSMAP 64ST	

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnée	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable	45,841407, -73,336920	45,841407	-73,336920

6. Reconnaissance terrain				
Élément à vérifier	Description			
Type de terrain	Champs agricole			

Туре	Mode de récupération suggéré
Aucun	
	Commentaires

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaire	
GDH	45,8419722	-73,3356944	Non		
SIGPEG	45,8415827	-73,335784	Non		
NOVATEM (Drone)	45,8421015	-73,3362624	Oui		

9. Localisation du puits					
Observation Coordonnée GPS Intensité du signa					
Tubage déterré	45,84209, -73,33627	Très fort			
Commentaires					

On a trouvé un tubage à l'horizontal ayant les caractéristiques du puits. Le signal est assez fort pour que le puits soit en-dessous. Ce n'est pas la première fois qu'on trouve une partie du tubage à l'horizontal sur un puits. On n'a pas pu se rendre au tubage principal.



10. Caractéristiques du puit	ts			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	s
Tête de puits		N/A		
Évent de surface		N/A		
Profondeur des tubages (cm)	40			
Hauteur des tubages au dessus du sol ( cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	14,1			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage		N/A		
Présence de ciment obturant le tubage		N/A		
Test de l'eau savonneuse	Tubage non visible			
Panneau d'identification	Non			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui			
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 cm			0	
#2 À l'intérieur de 50 cm			0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	

jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places ou	ues maices de migrations soi	it visibles

Commentaires

La première mesure a été prise à l'aide de l'entonnoir sur le sol près du tubage à l'horizontal. Des valeurs non-significatives de méthane ont été obtenues lors du test de migration et sont probablement dues à une dérive du capteur de l'appareil de mesure. Par conséquent, les concentrations de méthane aux points de mesures sont considérées comme nulles.



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

12. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Aucun						
Commentaires						
Il y avait de l'argile bleue près du puits.						

13. Conclusions et recommendations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé visuellement	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'ancien forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommendée	5 ans			
Autre				
Conclusion				

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à un relevé magnétométrique a été observé. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures Signature rapport d'inspection ( 1 à 12 )				
Myriam Cadotte	53-54	2020-02-17		
Inspecteur				
Johnson Predin				
Inspecteur	53-54	2020-02-14		
	Signature de la vérification (13)			
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil	53-54			
Coordonateur aux opérations		2020-02-13		
Pierre-François Côté		2020-02-13		
Inspecteur	53-54	2020-02-13		

# Photos de l'inspection

Photo 1	
Puits repéré	processory of the second of th
	The state of the s
	2019.11.21



### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2 Mesure de gaz prise à 4 mètres du puits



Photo 3
Site de l'inspection

